... lieutenant de réserve au ré... de Dunkerque.
... réserve d'infanterie dési... qui ont atteint l'époque de leur ... dans l'armée territoriale, ont ... suivantes :
... territorial d'infanterie : ... et Houllier, sous-lieutenants ... au régiment d'infanterie de Lille. ... sous-lieutenant de réserve au ... d'infanterie — 2e régiment ... d'infanterie : M. Moutendon, sous-... de réserve au régiment d'infanterie ... Valenciennes — 2e régiment territorial ... M. Lefebvre, sous-lieutenant ... au régiment d'infanterie d'Arras ... régiment territorial d'infanterie : M. ..., lieutenant de réserve au régiment ... d'infanterie de Béthune.
... régiment territorial d'infanterie : M. ..., sous-lieutenant de réserve, au régi... d'infanterie de Béthune.

ROUBAIX

Méfait de la chaleur. — Procès-verbal a été dressé à la charge de Depreotor Clovis, journalier, âgé de 37 ans, demeurant rue de Tourcet, 6, pour s'être baigné dans le canal.

Accident de voiture. — En passant rue du Fort, M. Neyujene Jacques, âgé de 72 ans, rétameur, demeurant rue Vallon, 36, a été renversé et sérieusement blessé à la main droite, par la voiture de M. Paul Prouvost, boulanger, qui sortait de la cour Foveau.

En voulant arrêter un cheval. — Mercredi vers sept heures du soir, M. David Ernest, demeurant angle des rues d'Hem et Jean-Goujon, a été renversé rue du Tilleul, par une voiture dont il voulait arrêter le cheval qui s'était emporté. M. David a été sérieusement blessé à la jambe droite et devra subir une incapacité de travail de plus de quinze jours.

Vol dans un magasin. — Pendant que M. Duchâteau Laurent, horloger, demeurant rue de Cartigny, 28, se trouvait dans la cuisine de son habitation, un malfaiteur inconnu s'est introduit dans le magasin, après avoir maintenu le timbre électrique, et a dérobé à l'étalage trois montres.
Une enquête est ouverte par M. Prudhomme, commissaire de police du 4e arrondissement.

Arrestation d'un expulsé. — Mercredi vers onze heures du soir, le service de la sûreté a mis en état d'arrestation, quai du Sartel, le nommé Messene Jacques, âgé de 27 ans, tisserand, sans domicile fixe, expulsé de France depuis le 2d mars 1896.

Le drame de Marcq-en-Barœul. — L'état de Julia Sensen, la jeune fille victime du drame qui s'est déroulé à Marcq-en-Barœul, semble s'améliorer.
Hier, M. Martin, commissaire de police, a pu l'interroger. Elle a déclaré que Victor Hermen, quelques instants avant la scène sanglante était descendu, puis qu'à peine remonté il s'était rué sur elle, l'avait jetée sur le lit, puis s'emparant d'un couteau le lui avait plongé dans le cou.
Hermen était d'un caractère excessivement jaloux, et craignant que sa maîtresse ne le suivît pas, il avait décidé de la tuer, puis de se tuer ensuite.
Le docteur Deray qui soigne la jeune Sensen a autorisé le transport de celle-ci chez sa mère qui habite dans la maison où s'est accomplie la tentative de meurtre.

Réception du Cercle Alexandre Dumas. — Le Cercle Alexandre Dumas, revenant victorieux du concours d'orphéons de Tourcoing, a été reçu mercredi soir à la gare de Roubaix par des délégations de toutes les sociétés subventionnées qui le conduisirent entre une double haie de curieux jusqu'à l'Hôtel-de-Ville, où l'attendait M. G. Lehoucq, adjoint au maire, entouré de plusieurs conseillers municipaux.
M. Ed. Willems, président, présente la société et son dévoué chef, M. Dewispelaere, et demande à tous de chanter un vivat en l'honneur de l'administration municipale.
M. Lehoucq répond par quelques paroles aimables et fait chanter par les vainqueurs la finale du chœur imposé au concours : « Hirondelle et proscrit », de T. Sourilas. La réception prend fin et le cortège se reforme pour accompagner à son local, place Notre-Dame, le Cercle Alexandre Dumas.

A la Roubaisienne. — Le Comité informe les gymnastes que la répétition générale, pour la fête de nuit de « l'Employé », aura lieu dimanche matin sur le podium du square Pierre ... Réunion au local à 10 h. 1/2, heure militaire.

Association Amicale des Anciens Élèves de l'Institut Turgot. — La réunion générale qui aura lieu le dimanche 1er juillet prochain, à 10 heures 1/2 très précises du matin, Institut Turgot, rue du Collège, porte à l'ordre du jour : 1° Rapport du secrétaire ; 2° Situation financière ; 3° Souscription à l'excursion du 22 juillet.
A l'issue de la réunion, il y aura une tombola gratuite pour les membres présents. Le premier lot sera une inscription gratuite à l'excursion.

* * *

Excursion à St-Omer. — L'excursion primitivement fixée au dimanche 8 juillet a dû, à cause des réparations à l'Ascenseur des Fontinettes, être reportée au dimanche 22 du même mois.
Le matin : Visite des Fontinettes et d'une verrerie. L'après-midi, promenade en forêt et balade en bateaux à Clairmarais. Nous vous rappelons que le prix de l'excursion est fixé à 5 fr. 50 pour les sociétaires et 7 francs pour les personnes étrangères. Les adhésions seront reçues jusqu'au mercredi 18 juillet dernier délai, chez tous les membres de la Commission et en particulier chez M. ..., 71, rue de la Concorde, et chez M. P. Jorion, 201, rue de l'Ommelet.
Sur présentation de leur carte d'identité, nos membres obtiendront une réduction de 50 0/0 sur l'entrée au Kursaal de l'Exposition de Tourcoing.

137e Section des Prévoyants de l'Avenir. — Dimanche prochain 1er juillet, de six heures du matin à midi, à l'Hôtel des Pompiers, recette des cotisations, inscription des nouveaux sociétaires, ainsi que pour l'orphelinat, la caisse de remboursement en cas de décès et la colonisation française.
L'inscription pour les Prévoyants peut se faire à l'Hôtel-des-Pompiers, et à la nouvelle section, chez M. Pardom, rue de la Lys, 25.

État-Civil

Naissances. — Henri Gozet, place de l'Abattoir, cour Fitpe, 12 — Paul Bracuit, rue de Tapoir, 24 — Marie Gras, rue de Moulin, cour ..., 7.
Mariage. — Entre : Albéric Loosveldt, s. pr., rue de Lannoy, 148, et Anne Gallois, s. prof., rue de Lannoy, 122.
Décès. — Simonne Dorzelle, 1 mois, rue Delezenne, 6 — Adolphine Duloer, 67 ans, ménagère, rue de la Fosse-aux-Chênes, cour Sinsoilliez, 8 — ... Sansoye, 63 ans, s. prof., rue Barbieux ... Lemblin, 8 ..., rue de la Redoute, 79.
Mort-né : 1.

TOURCOING

Exposition de Tourcoing

Inauguration de la section ottomane

... à 2 heures aura lieu l'inauguration de la section ottomane sous la présidence de S. E. le général Tewfik Pacha, aide de camp général de S. M. I. le sultan qui a voulu ainsi donner un témoignage de sympathie à la France.
Le général, accompagné de M. Vexelaire, commissaire-général, des représentants de l'ambassade ottomane à Paris, des consuls généraux et des légations de Turquie, à Bruxelles et Amsterdam, sera reçu officiellement à l'Exposition qu'il visitera après l'inauguration.
Samedi soir, un grand banquet au Palmerium que présidera le général Tewfik Pacha, assisté de M. Dron, maire-député, réunira le haut personnel du Commissariat général, de l'Ambassade des Consulats, de l'Hôtel de Ville et de l'Exposition, ainsi que diverses personnalités industrielles et commerciales de la Région.
La Musique Municipale (120 exécutants), dirigée par M. Eustace, se fera entendre pendant le banquet. Elle jouera entre autres morceaux l'*Hymne Hamidié*, chant national de la Turquie.

Premier concours d'horticulture

Cette fête des fleurs se tiendra, salle des Concours, du samedi 30 courant au 4 juillet inclus. Les opérations du jury auront lieu à huis clos et le public sera admis, à deux heures, à admirer les orchidées, si enviées des amateurs, les roses magnifiques, les palmiers les plus rares, les plantes de toute beauté et des parterres merveilleux par la diversité des fleurs, d'une richesse, de forme et de coloris incomparables.
Ce concours auquel prennent part les horticulteurs de France et de Belgique, est appelé à un succès considérable.
Le prix d'entrée est fixé pour l'après-midi de samedi à 0,50 cent., le dimanche et le lundi à 0,25 cent., et le mardi et le mercredi, le public sera admis gratuitement.

* * *

Comme nous l'avons annoncé hier, il sera donné dans la salle du Kursaal de l'Exposition de Tourcoing, samedi soir 30 courant, à 9 heures, un brillant concert par le « Club des Vingt » de Lille, sous la direction de M. Quesney. Nous donnons ci-dessous le programme de ce concert :
Première partie. — 1° Gloire au Travail, par A. Dubois ; 2° Ouverture de Ruy-Blas, par Mendelssohn ; 3° Cavatine du Barbier de Séville (soliste : M. Jung), par Rossini ; 4° Hansel et Gretel (sélection), par Humperdinck ; 5° Les Amourettes, grande valse, par Gung'l.
Deuxième partie. — 1° Ouverture de Phèdre, par Massenet ; 2° Grande Polonaise de Concert, par G. Parès — 3° Aubade variée (M. Dupont, soliste), par Wettge — 4° Fantaisie-ballet, par Montagne — 5° Gracieuse polka (soliste, M. Jung), par Kock.
Nous sommes persuadés que les grands amateurs de bonne musique apprécieront ce concert éminemment artistique et de haut goût.
Théâtre d'ombres : à 5 h. 1/2 matinée, à 8 h. 3/4 soirée. L'excellent baryton Eugène Arnaud chantera : 1° *La nuit de Messidor* ; 2° *L'Aigle*.

Le Dare-Devil Schreyer

L'extraordinaire succès remporté par le célèbre « plongeur à bicyclette » qui, depuis dimanche, exécute dans l'enceinte de l'Exposition de Tourcoing son saut fantastique de 83 mètres, s'élançant sur sa bicyclette d'une plate-forme située à une hauteur de 32 mètres pour retomber après avoir lâché sa machine, en un plongeon inouï d'audace dans un bassin de 1 mètre 50 de profondeur, continue à s'affirmer et de tous les points de la Belgique et du Nord de la France les spectateurs accourent pour assister à cette attraction sensationnelle.
Schreyer a opéré toujours deux fois par jour, l'après-midi à 5 heures et le soir à 10 heures, toujours avec la même témérité et la même insouciance du danger... Cette sensation qui se traduit pour les spectateurs en quelques minutes d'une poignante émotion, déconcerte tout le monde... et tout le monde veut voir et même revoir le cycliste volant dans son impressionnant exercice qui laisse loin derrière lui tout ce qui avait été produit jusqu'à ce jour dans le domaine des périlleuses attractions.

Les visites à l'Exposition

Hier un groupe d'Armentiérois environ 350 personnes comprenant des industriels, les professeurs et élèves de l'école professionnelle, sont venus à Tourcoing et se sont rendus vers 1 heure à l'exposition des industries textiles. L'après-midi entière a été consacrée à la visite des pavillons.
Les Armentiérois ont emporté la meilleure impression de notre Exposition à tous les points de vue.

L'Exposition des Beaux-Arts. — M. le maire de la Ville de Tourcoing vient d'approuver complètement la proposition du Comité d'organisation de l'Exposition des Beaux-Arts au sujet des prix à percevoir pour les entrées et des facilités qu'il désire offrir au public pour répondre aux goûts et aux ressources de tous.
Selon ce qui se pratique dans les Salons annuels des capitales, cette exposition comprendra des jours de gala, où le Comité s'efforcera d'offrir des distractions, qui donneront aux galeries l'excellente tenue d'une réunion tout à fait mondaine.
Ces jours seront le mardi et le vendredi où le prix d'entrée sera fixé à deux francs. Toute la semaine et le dimanche jusqu'à deux heures le prix ne sera que de un franc. Le dimanche après-midi sera réservé à la classe laborieuse et le comité a tenu à lui permettre d'aller admirer les chefs-d'œuvre qui seront entassés dans les galeries de la rue de Gand, en ne percevant qu'une entrée de cinquante centimes.
Le jour du vernissage, les entrées seront de 5 francs, afin de diminuer l'affluence que présente toujours cette solennité où assiste l'élite des artistes et des amateurs qui ont donné en grand nombre leur adhésion en confiant de merveilleux objets anciens.
Enfin des abonnements au prix de 10 francs permettront l'accès de l'Exposition tous les jours, y compris celui du vernissage. Des cartes d'étude à 5 francs seront réservées à tous ceux qui n'y rechercheront que l'enseignement que donne la contemplation du grand art, et permettront la fréquentation de l'Exposition les jours en dehors du vernissage et des mardis et vendredis.
Les travaux d'agencement marchent avec rapidité au Palais de la rue de Gand ; les tapissiers y travaillent avec une activité fiévreuse ; des ouvriers spéciaux, gardiens du Grand-Palais des Champs-Elysées, arrivés de Paris depuis huit jours, déballent les innombrables chefs-d'œuvres qui arrivent par wagons et bientôt M. Besson, commissaire général de la section des Beaux-Arts à la grande compétence de qui on doit l'arrangement des tableaux au salon des Artistes Français, viendra présider avec son goût exquis au placement des œuvres de la section moderne, avec ses deux secrétaires, MM. Jacquet et Bourgeois.
M. Masure-Six, l'érudit président à qui l'on doit ce merveilleux résultat, travaille sans relâche à la formidable besogne que donne une telle organisation lorsqu'il s'agit d'amener les maîtres de l'art moderne à exposer en province et de décider les collectionneurs à prêter les plus purs joyaux de leurs collections pour un aussi long délai.

Dragées de Santé Laxatif incomparable. La boîte de 100 : 1 f 50 ... 84035

Commission sanitaire. — La commission sanitaire, composée de MM. E. Lecomte, adjoint au maire, vice-président ; Loridan, conseiller général ; Sevin, architecte de la ville ; Trévis, inspecteur du travail ; Tétart, vétérinaire ; Broneau, pharmacien ; le docteur Julien, directeur de l'Office sanitaire et Debuchy, conseiller municipal qui s'était joint à la commission, s'est réunie hier, mercredi 27 juin, à l'effet de se rendre à La Madeleine pour y visiter la station expérimentale de M. le docteur Calmette, directeur de l'Institut Pasteur de Lille, qui y poursuit depuis deux ans, des expériences sur l'épuration des eaux résiduaires.
Partie à 2 h. 45 de la gare de Tourcoing, la Commission a été reçue à son arrivée à la gare de Lille par M. le docteur Calmette lui-même qui l'a conduite à La Madeleine, où il a fait une description très claire et très complète du fonctionnement de son installation ; la Commission a pu se rendre compte par elle-même des résultats obtenus ; elle a regagné Tourcoing par le train de 6 heures.

Distinction. — Nous apprenons avec plaisir que notre concitoyen, M. Léon Dujardin, graveur-imprimeur, a été choisi comme membre du jury du grand concours international d'annonces typographiques pour journaux, organisé par la *Publicité* et la *Typologie*, de Paris, organes techniques des arts graphiques. Cette distinction est d'autant plus flatteuse que le nom de M. Dujardin figure à côté de ceux de MM. Breton, professeur de typographie à l'Ecole municipale Estienne de Paris ; Hémet, directeur du journal la *Publicité* ; Demarques, chef de publicité de la maison Gérondel, etc.
Toutes nos félicitations.

Bruits calomnieux. — M. et Mme Emile Lacquement, horlogers, rue de la Latte, 112, croient devoir prévenir les personnes qui répandent sur leur compte des bruits calomnieux et diffamatoires, sans aucun motif, qu'ils sont décidés à poursuivre devant les tribunaux quiconque se ferait l'écho de ces bruits malveillants. 29j.

Accidents du travail. — M. Albert Debels, 25 ans, dégorgeur au peignage de MM. Albert Maiard et Cie, peigneurs rue de Guisnes, a contracté des brûlures du médius et de l'index de la main gauche produites par le frottement de la corde de chasseur. Docteur Playoust. Huit jours.
— Dans le même établissement, M. Jean Dehesse, 19 ans, tourneur, a eu le médius droit pris entre un tour à percer et la pièce en œuvre. Docteur Playoust. 15 jours.

État-Civil

Naissances. — Vradasis Jules, rue d'Alger, 48 — Dumoulin Simonne, rue Delobel, 5 — Favorel Jules, rue de Jemmapes — Litton-Barritat Pierre, rue des Poutrains, 31 — Vanelstraete René, rue Jean-Bart, 39.
Décès. — Néant.

AUTOUR DE LILLE

CROIX. — *Le capitaine des Pompiers blâmé par le Maire.* — M. Fl. Desbarbieux, maire de Croix, a adressé la lettre suivante à M. le capitaine Joveneux :

Croix, le 27 juin 1906.

A Monsieur le capitaine Joveneux, commandant la Compagnie des sapeurs pompiers (corps municipal), à Croix.

Monsieur le capitaine,

J'ai été informé que vous vous êtes rendu avec vos lieutenants à la manifestation organisée, sans autorisation préalable et par conséquent, en violation des arrêtés municipaux et de l'art. 97 de la loi municipale du 5 avril 1884, à l'occasion de l'installation du nouveau curé desservant de Croix.
Vous êtes sorti du presbytère et avez suivi *en groupe* (en civil), je le reconnais, le défilé des manifestants. Votre caractère d'officiers nommés par le gouvernement de la République (décret présidentiel du 1er juillet 1905) devait certainement vous inspirer d'autres pensées que celles de faire nombre dans ce milieu de personnalités absolument hostiles à nos institutions. Vous n'ignorez pas cependant que l'Eglise est séparée de l'Etat et que la nomination et l'arrivée d'un prêtre dans une commune ne peuvent être maintenant assimilées, au point de vue des honneurs à rendre par les pompiers (fussent-ils en civil), à ce qui se passe pour les véritables fonctionnaires ou magistrats de la République.
Vous avez également des instructions écrites et, notamment, la circulaire de M. le Préfet du Nord du 15 juin dernier. En résumé, vous avez cru devoir vous affranchir des règles de la neutralité prescrite ; c'est absolument regrettable et je vous adresse un blâme à ce sujet. J'ajoute que vous pourrez vous dispenser, après le défilé du 14 juillet, de m'accompagner pour passer la revue des sociétés sur la Grand'Place.
Agréez, Monsieur le capitaine, l'assurance de ma considération distinguée.

Le maire de Croix,
Signé : F. DESBARBIEUX.

COMINES. — Dans son numéro de dimanche dernier, le journal la *Dépêche* insérait un article diffamant M. D. Ducarin, l'honorable maire de Comines. Ce n'était du reste que la reproduction d'une circulaire lancée à la dernière heure lors des élections législatives et à laquelle à l'époque il n'eut pas le temps de répondre. Nous reproduisons ci-dessous la réponse de M. Ducarin et on verra qu'il ne reste rien des accusations ineptes lancées contre notre ami :

25 juin 1906.

Monsieur le Directeur du journal *La Dépêche*, Lille :

Je lis ce matin dans votre journal l'article me concernant et, en usant de mon droit de réponse, je n'emploierai pas le vocabulaire qui vous est familier.
1. *Personnes qui sont parties ou ont été renvoyées de mon usine* :
Ce sont des faits qui se produisent partout. Avant de travailler chez moi, ces personnes étaient occupées ailleurs. Pourquoi sont-elles parties, d'ailleurs ? Il est facile d'attribuer à la politique toutes les mesures d'ordre appliquées dans une usine. J'affirme que mes ouvriers sont libres et jamais ils n'ont été ennuyés pour des questions politiques. Il serait à souhaiter que tous les patrons puissent en dire autant.
2. *M. Testelin.* — J'ai donné ma ferme à un parent. Cette ferme avait été achetée expressément pour lui. Le reproche qu'on me fait est de préférer ma famille aux étrangers. Je crois cependant que pas mal de personnes sont dans mon cas.
3. *M. le curé Bruneel.* — On sait que c'est M. le Préfet qui a supprimé son allocation, parce que la neutralité politique n'a pas été gardée dans l'église de Ste-Marguerite. Cette mesure s'est produite dans quantité de communes de France. Le même fait s'est passé il y a 15 ans, lors de l'ancien curé, M. Descroset ; alors je ne faisais pas de politique. M. Leuwick était maire de Comines ; l'avez-vous rendu responsable ?
4. *Garde Catrice.* — Ce fonctionnaire de la ville n'a jamais reçu de moi la mission d'exécuter aucune odieuse besogne. Je l'en prends à témoin. Cette accusation imprécise qui émane du soi-disant parti des honnêtes gens n'est pas honnête.
6. *Le docteur Vouters*, ancien conseiller municipal. — Ces messieurs les conseillers prenaient les places pour eux et leurs intérêts étaient les premiers en jeu, témoins les brasseurs. M. Vouters avait joui des faveurs et privilèges de l'ancienne administration pendant plus de trente années... C'est pour apporter plus de justice dans la répartition des emplois qu'il a été remplacé. Vous conviendrez qu'il est impossible que ce soient toujours les mêmes qui recueillent les gâteaux. Chacun son tour. Il en fut de même pour le pharmacien M. Deschildre, Delebart et MM. Lambelin. Ces deux derniers peuvent vivre de leurs rentes. Il n'y a donc pas de mal à ce qu'ils cèdent leur place à d'autres, qui doivent travailler pour gagner la vie.
7. *Piamont* père et fils. — Tout le monde sait que M. Piamont père était devenu impotent, qu'il lui était impossible de diriger son bureau et qu'il avait largement de quoi vivre. Les recettes d'octroi de la ville souffraient de cette situation. La preuve en est donnée par les excédents énormes perçus par le nouveau service. Quant à M. Piamont fils, on ne pouvait plus lui confier la Caisse d'Epargne, en son état de santé cérébral. Il n'a du reste été remplacé définitivement qu'après son décès et je possède une lettre de remerciements de sa veuve.
8. *L. Dumont.* — Il a été remplacé parce qu'il ne tenait pas la comptabilité de ses distributions aux pauvres. Je ne suspecte pas cet homme, loin de là, mais j'aime les comptes clairs.
9. — *Desmaresceaux* : Questionnez-le et je suis persuadé qu'il vous répondra qu'il a toujours été l'objet de toute ma sollicitude. Qu'il a eu d'excellents emplois qui rapportaient gros quand il travaillait chez moi, ce qui lui permit de se créer un petit pécule. Il n'a pas été chassé de la Fraternité. Il m'a donné sa démission, disant que sa femme était souffrante. Tout son matériel a été repris au prix de facture sans aucun amortissement. Je lui ai donné en plus, en cadeau, une somme de deux mille cinq cents francs. En l'interviewant, il aura la franchise de dire qu'il est heureux de m'avoir rencontré sur son chemin. Les présidents des Sociétés de l'Action libérale peuvent-ils en dire autant de leurs chefs ?
Pour les *arrestations* qui ont eu lieu au sujet des inventaires, vous savez que je n'en suis pas responsable. Il y a eu des arrestations à Lille, Denlémont et dans mille autres communes. Les gens soi-disant *bien pensants* agissent mal en voulant me rendre responsable de ces faits.
11. — *Quant à M. Grimonpont* : J'ai toujours eu beaucoup d'estime pour lui et sa famille. J'ai acheté sa ferme pour lui faire plaisir. Je l'ai reconstruite, coût 32.000 francs, j'ai drainé ses terres, tout cela sans même parler de la moindre augmentation de loyer et voilà la reconnaissance que je récolte.
Malheureusement, ces actes d'ingratitude se rencontrent parfois. Le soi-disant « bon parti » a fait courir le bruit que tous mes locataires étaient renvoyés de leurs fermes. A tel point qu'un brave père de famille est accouru me trouver pour renouveler son bail, chose que j'ai faite immédiatement. Mais M. Grimonpont ne s'est jamais dérangé. Son bail d'ailleurs n'est pas arrivé à expiration et il ne m'a jamais demandé de le renouveler. Cela ne m'étonne pas, puisqu'il cherche toujours une place de garde champêtre.
Tout ceci vous est dit pour rétablir les faits dans leur exactitude et pour que vos lecteurs puissent juger de la valeur de vos informations.
En vous priant d'insérer cette réponse, in-extenso, dans votre journal, je vous présente, Monsieur, mes civilités.

Signé : D. DUCARIN.

Sports et Jeux

CYCLISME

Le Grand Prix de l'Exposition au Vélodrome Roubaisien. — 1er juillet. — La réunion que le Vélodrome roubaisien organise pour dimanche prochain prend les proportions d'un véritable événement sportif et de tous côtés des excursions s'organisent ayant comme but la glorieuse piste roubaisienne où se rencontreront les meilleurs sprinters de l'époque, tous désireux de s'approprier le titre de vainqueur du Grand-Prix de l'Exposition de Tourcoing. Parmi les premiers engagés, nous pouvons citer : Rutt le champion allemand, qui a gagné si brillamment lundi le Grand-Prix de Lille ; Heller, le champion autrichien ; Schilling, le champion hollandais ; Nédéla, le champion russe ; Sams..., de Paris, qui s'est classé second dans le Grand-Prix de Lille ; Meudés, Marcelli, le champion du Nord, etc., etc.
On peut voir par cette première liste de concurrents que la réunion de dimanche prochain méritera bien son qualificatif de sensationnelle et que le Grand-Prix de l'Exposition par le caractère international du lot de ses compétiteurs pourra figurer parmi les grandes épreuves de la saison.
Il n'est pas douteux que la foule se rende au Vélodrome Roubaisien applaudir les prouesses de tous ces rois de la piste qui vont se mesurer dans des luttes de vitesse et procurer des émotions aux spectateurs accourus de toutes parts pour assister à cette journée de Grand Prix.

La Grande Fête Cycliste Internationale de Tourcoing (*8 et 9 juillet*)

La manifestation cycliste organisée par le Nord Touriste, à l'occasion de l'Exposition de Tourcoing, pour les 8 et 9 juillet, a soulevé un énorme intérêt parmi tous les pédaleurs belges et français et l'on s'attend, notamment pour le dimanche 8 juillet, à une énorme affluence de cyclistes à Tourcoing.
Il n'y aura pas moins d'une centaine de sociétés dont près d'une vingtaine de fanfares cyclistes et sections de trompettes, ce qui représentera un effectif total d'environ 4.000 cyclistes. On peut déjà se rendre compte du coup d'œil pittoresque et original qu'offrira un semblable cortège et du succès qu'il va obtenir.

LA BELGIQUE

Ducasse sanglante

Louvain, 28 juin.

A la ducasse de Park, une rixe ayant éclaté dans une salle de danse entre deux artilleurs et deux civils, les paysans prirent partie pour ces derniers et frappèrent les artilleurs à coups de couteau et de bâton. Un des soldats est mort, l'autre est devenu fou.

Drame de la folie

Bruxelles, 28 juin.

Dans un accès de delirium tremens, un ivrogne a frappé d'un formidable coup de hache un habitant de la rue St-Georges, M. Félix Lanokx, 45 ans.

Mort dramatique d'une folle

Ostende, 28 juin.

Une femme de 68 ans, échappée de l'asile d'aliénées d'Ypres, s'est jetée sous le tram à vapeur qui l'a coupée en deux tronçons.

Mort atroce d'un épileptique

Liège, 28 juin.

Un homme de 34 ans, Louis Schrem, s'est affaissé, au cours d'une crise d'épilepsie, dans une cave remplie, d'où on a retiré son cadavre absolument bouilli.

FINANCES

Paris, 28 juin.

Les nouvelles de Saint-Pétersbourg inquiètent de nouveau le marché et notre Rente fléchit de nouveau à 96,57. Fonds Etrangers hésitants. Russes en recul. Italiens, comme hier 103,10. Samedi 30 courant sera fixé officiellement la date de la conversion de la Rente Italienne 5 0/0. Nos Sociétés de Crédit restent fermes à leurs cours précédents. Le bilan du Comptoir National d'Escompte au 31 mai, comparé au mois précédent, fait ressortir un total des opérations un nouvel accroissement de 15 millions et demi.
Compartiment des valeurs industrielles irrégulier. Les valeurs russes sont hésitantes. Mines d'Or faibles. New Kaffir ferme à 30. Groupe du nitrate agité. Capillitas bien tenue à 72,25 ; Famatina entre 49 et 50.
En Banque, au comptant, les actions privilégiées de la Belgo-Argentine des Tramways de Buenos-Ayres sont intéressantes à 110 francs, car une prochaine plus-value est à prévoir dès le début de la période d'exploitation qui s'ouvrira bientôt. L'action Librairie-Ollendorf est toujours en faveur à 163 fr. 50.
Le coupon des obligations variables 2 0/0 de 200 francs de la Société des Messageries Fluviales de France sera payable à partir du 15 juillet prochain. Notons que ces obligations, malgré le tirage sans cesse croissant de la Société, sont encore obtenables à 180 francs.
Au sujet des Mines de Fer d'Arditturi qui seront bientôt introduites sur notre marché, nous apprenons que les contrats de la compagnie expirent fin décembre prochain, et qu'il y a déjà des demandes importantes pour la vente de plusieurs années à des cours très supérieurs que justifie la hausse du minerai de fer.
Nos Chemins de Fer s'améliorent.
Tablettes d'un Spéculateur, 4, rue d'Amboise, Paris.

POUR AIDER LA DIGESTION
Trois pilules Pink par jour

Une pilule Pink à chacun de vos repas et vous aurez des digestions parfaites. Non seulement les pilules Pink vous feront bien digérer, mais elles vous donneront de l'appétit pour le repas suivant. N'allez pas croire que pour avoir continuellement de bonnes digestions l'usage continuel des pilules Pink soit nécessaire. Non, vous prendrez les pilules Pink pendant quelques jours seulement et ces quelques jours leur suffiront pour réparer et fortifier votre estomac. Voici quelques lettres de personnes qui n'avaient plus d'appétit ; qui digéraient mal et à qui les pilules Pink ont donné un nouvel estomac :
Mlle Pleyelle, 30, rue Jacquemars-Giélée, Lille (Nord), écrit : « Depuis plusieurs années je souffrais de maux d'estomac. Je n'avais pas d'appétit et le peu que je mangeais, je le digérais très mal. J'étais en outre très faible. On m'a recommandé de prendre les pilules Pink et j'ai le plaisir de vous informer que depuis que j'ai fait usage de ces bonnes pilules, j'ai bon appétit et ne souffre plus de l'estomac. »
Mlle Rose Cosne, 99, Coron de Coupigny, à Hersin-Coupigny (Pas-de-Calais), écrit :
« J'étais très affaiblie, j'étais prise à tous moments d'éblouissements au point de redouter de marcher de crainte d'accidents. Mon estomac me faisait beaucoup souffrir. Mon médecin m'a recommandé les pilules Pink. Après en avoir pris quelques boîtes j'avais retrouvé de l'appétit, j'avais de bonnes digestions et ma faiblesse avait disparu. »
M. Georges Fourgeot, soldat au 35e d'infanterie à Belfort (territoire de Belfort), écrit :
« Depuis longtemps, je manquais d'appétit et éprouvais des tiraillements d'estomac. Mes digestions étaient très pénibles et tout le temps qu'elles duraient j'avais de fortes migraines. J'ai pris pendant quelque temps les pilules Pink et ne souffre plus du tout. J'ai grand appétit et mange beaucoup plus fort. »
Les pilules Pink combattent rapidement l'anémie, la chlorose, la neurasthénie, la débilité nerveuse, les douleurs, les irrégularités des femmes.
Elles sont en vente dans toutes les pharmacies et au dépôt pharmacie Gablin, 23, rue Ballu, Paris. Trois francs cinquante la boîte, dix sept francs cinquante les six boîtes franco. 84919

POUR VOUS DÉSALTÉRER
ET VOUS RAFRAICHIR
immédiatement et agréablement
PRENEZ
un BANYULS-TRILLES à L'EAU
C'EST L'APÉRITIF D'ÉTÉ
PAR EXCELLENCE
DEMANDER
un TRILLES à L'EAU
et exiger l'étiquette sur la bouteille 83886

DÉPART DE M. BROUILLARD

M. BROUILLARD, opticien, a l'honneur d'informer qu'il quittera définitivement Roubaix **mardi matin 3 juillet**, mais que, en raison des nombreux clients qui ne discontinuent d'aller le consulter, et pour donner plus de facilité aux ouvriers, son cabinet restera ouvert tous les jours jusqu'à 7 heures du soir.
DÉPART MARDI MATIN 1j.

Ducasses

1er juillet. — Moulins-Lille, Illies, Lincelles, Lomme, Annœullin, Ascq, Le Bas-de..., Le Maisnil, Lys-lez-Lannoy, Marcq-en-Barœul, Sainghin-en-Weppes, Santes, Verlinghem.

BULLETIN ORPHÉONIQUE

APPRÉCIATIONS DE JURYS

CONCOURS D'AMIENS

Fanfares. — 3e div. 1re sect. (Groupe B). — *Exécution.* — **Les Enfants de Lallaing** (Nord). — 41 exécutants, chef, M. Caudron. — Société qui se présente douée de bonnes conditions. Bonne justesse, bonne sonorité, l'attaque du début excellente, 8e mesure « p » et non « mf », ceci dépendait peut-être de la sonorité de la salle ; aux 3/4, attention aux syncopes ; il y a eu quelques hésitations, sans doute certains musiciens n'avaient pas l'œil sur la baguette, car l'attaque, malgré les « pp » n'a pas été brillante, mais on se rattrape de suite. Au plus animé, ce passage en ut majeur est exécuté avec beaucoup de goût, plus loin en ut mineur, le chant des basses est accompagné avec un peu trop de sécheresse et pas assez piano. Au 2/4, un peu fort le piston. Il y a deux p. Au scherzo, trop dur dans les doubles « ff ». Page 3, 4e et 5e mesures, de même qu'aux 12e et 14e, on n'entend pas les tierces, ce scherzo aurait pu être travaillé bien mieux, néanmoins l'ensemble de ce morceau est très bon. (Même dans « ff », la batterie ne devait pas taper si fort). Le jury adresse ses félicitations au compositeur, M. Coquelet, de Versailles, lequel avec sa nature féconde a su, par son orchestration, tirer parti des timbres dont la variété n'est pas grande en fanfare. — Morceau de choix : « Messire Bertrand », de H. Reuter. Le début est plus lent, on devrait décomposer. On confond les doubles croches à rythme binaire avec des triolets. Plus de nuances : saxophone-alto, pas toujours juste. La sonorité des bugles est très bonne. Trop fort la batterie ; les cymbales sont étouffées ; nous appelons la bienveillante attention du chef sur cette dernière critique, car cette trop bruyante batterie doit gêner considérablement la bonne exécution de cette petite pépinière d'artistes. Direction intelligente.

Fanfare républicaine des Enfants de Laforest (Pas-de-Calais). 36 exécutants. Chef, M. Foveau. — Imposé : Pourquoi placer la grosse caisse à côté des bugles ? Début trop lent. Pourquoi faire jouer le motif piano à la 9e mesure, une partie au bugle et la suite au saxophone soprano ? Les nuances ne sont pas assez observées. 2/4 trop vite, manquent d'assurance, plus loin, noire = 132, c'est beaucoup trop vite, sonorité trop bruyante dans le motif en ut mineur. Le solo du 3/4 interprété à plusieurs reprises, aurait eu heureuse initiative si la justesse ne faisait pas défaut ; au scherzo jusqu'à la fin, on n'est pas les mouvements indiqués au métronome ; la question artistique est laissée de côté, c'est bien dommage, car l'exécution en souffre et est loin d'être satisfaisante. — Choix : « Marche de la Fédération ». Mêmes observations, les mouvements sont exagérés et pas exacts. L'ensemble des basses au motif découvert laisse à désirer, les valeurs sont ... et trop courtes. ... caisse, c'est trop fort ; les ... dans les passages liés. Le ... assez bien chanté, bonne nuance. En ... petite Société qui possède de bons éléments, ... gagnerait beaucoup à travailler sérieusement ... résultat étant insuffisant pour un morceau ... élémentaire.

Concours de Paris

Orphéons. — Division supérieure

Exécution

Union chorale de Calais (Pas-de-Calais). — Assez bonne interprétation, le mouvement ... a été pris un peu lent et l'attaque trop fort ... la mesure, le baryton n'est pas juste, et à la ... mesure, les ténors ont mal attaqué.

TRIBUNE SCOLAIRE

Beaucoup de bruit pour rien

Au sujet de l'instituteur qui fut candidat collectiviste contre M. Sarrien, à Chalon-sur-Saône, la *Petite République* publie l'article qu'on va lire, réduisant à néant l'agitation créée dans certains milieux sur la prétendue injustice dont le fonctionnaire aurait été victime de la part du Préfet :
Lorsque M. Bretin, instituteur à Chalon-sur-Saône, eut conçu le légitime projet de poser sa candidature socialiste en face de la candidature radicale de M. Sarrien, alors simple député sortant, il sollicita du préfet de Saône-et-Loire un congé pour convenances personnelles partant du 1er janvier 1906.
Agissant dans la plénitude de ses fonctions, le préfet lui fit observer qu'il serait plus compatible avec ses intérêts de ne demander un congé que pour la durée de la période électorale.
Ainsi font tous les membres de l'enseignement qui posent leur candidature aux élections législatives.
Dans ces conditions, une situation avantageuse d'instituteur au chef-lieu du département, lui serait réservée et, en cas d'échec, il la retrouverait intacte, au lendemain même du scrutin.
Si, au contraire, M. Bretin persistait à vouloir faire dater son congé du 1er janvier, ce congé, certes, lui serait accordé, mais on ne pouvait, pour une période de cinq mois, faire occuper sa place par un intérimaire : on nommerait un titulaire et l'instituteur candidat, lorsqu'il serait réintégré, risquerait fort de ne se voir attribuer qu'un poste de moindre importance.
M. Bretin préféra bénéficier d'un congé de cinq mois, en risquant l'aléa d'une réintégration désavantageuse.
M. Sarrien fut élu au premier tour de scrutin. Dès la fin de mai, M. Bretin fut nommé titulaire du premier poste vacant dans le département, à Chissey-en-Morvan.
L'instituteur-candidat, estimant qu'il avait été dûment averti, n'a d'ailleurs formulé aucune réclamation.

TRIBUNAUX

Cour d'assises du Nord

Dans sa dernière audience, la Chambre des mises en accusation a renvoyé devant la Cour d'assises du Nord, pour y être jugées au cours de la prochaine session, les affaires suivantes :
Tentative d'assassinat à Douai. — Le sieur Pierre Buscot, âgé de 35 ans, chauffeur, né à Ardres (Pas-de-Calais), demeurant à Douai, qui le 6 avril dernier tenta de tuer à coups de rasoir, à l'estaminet Dutercq, place Maugin, son épouse divorcée, qui refusait de reprendre la vie avec lui.
Vol qualifié à Douai. — Louis Derembure, 21 ans, journalier à Douai, qui le 15 avril dernier pénétra par escalade et effraction dans le bureau de l'économe des hospices et y vola une somme de 4.700 francs, et son complice par recel, Charles Logeon, âgé de 27 ans, journalier à Douai.
Mœurs à Nomain. — Le sieur Isidore Combies, âgé de 41 ans, journalier à Nomain, accusé d'avoir, en avril dernier, tenté d'abuser de sa fille âgée de moins de quinze ans.
Attentats à la pudeur à Douai. — Un cordonnier, âgé de 70 ans, Jules Riobez, demeurant rue du Grand-Bail, est accusé d'attentats à la pudeur commis sur de jeunes garçons.

Cour d'assises du Pas-de-Calais

Voici le rôle des affaires qui seront soumises au Jury pendant la session du 3e trimestre qui s'ouvrira à Saint-Omer le Lundi 2 Juillet 1906, sous la présidence de M. de Moulins, conseiller à la Cour d'appel de Douai :
Lundi 2 juillet. — **Vols qualifiés.** — Fernand Courtin, âgé de 22 ans, journalier, demeurant à Reclinghem.
Mardi 3 juillet. — 1re affaire : **Incendie volontaire.** — Jean-Baptiste Leblanc, âgé de 20 ans, journalier, demeurant à Croisilles. — 2e affaire : **Assassinat.** — Henri Lecroix, âgé de 27 ans, domestique de ferme, demeurant à Locres.
Mercredi 4 juillet. — **Tentative d'assassinat** — Charles Rousset, âgé de 21 ans, plafonneur, demeurant à Rue.
Jeudi 5 juillet. — 1re affaire : **Incendie volontaire.** — Pierre Cuvillier, âgé de 19 ans, demeurant à Berck-sur-Mer. — 2e affaire : **Homicide volontaire.** — Jules Caron, âgé de 27 ans, ouvrier mineur, demeurant à Hénin-Liétard.
Vendredi 6 juillet. — 1re affaire : **Incendies volontaires.** — Théophile Trollé, âgé de 29 ans, charron, demeurant à Tolvesbem. — 2e affaire : **Coups et blessures involontaires ayant occasionné la mort sans intention de la donner.** — Louis Gaspard, âgé de 27 ans, ouvrier mineur, demeurant à Mametz.
Samedi 7 juillet. — **Homicide volontaire.** — Marcel Dussoutoir, âgé de 25 ans, ouvrier mineur, demeurant à Angres.
Lundi 9 juillet. — 1re affaire : **Coups et blessures ayant occasionné la mort sans intention de la donner.** Oscar Clipet, âgé de 21 ans, ouvrier mineur, demeurant à Sallaumines. — 2e affaire : **Faux en écriture privée et usage de faux.** Eugène Lequien, âgé de 26 ans, tanneur, demeurant à Aire-sur-la-Lys.
Mardi 10 juillet. — **Homicide volontaire.** — Adolphe Defrance, âgé de 57 ans, cultivateur, demeurant à Locon.

Conseil de guerre de la 1re région

Séance du 26 juin 1906

X..., soldat de 2e classe au 33e régiment d'infanterie, coups et blessures volontaires, 6 jours de prison.
— Lieppe Alexandre, cavalier de 2e classe au 4me régiment de cuirassiers, désertion à l'intérieur, 5 mois de prison.
— Bouzy Melchior, soldat de 2e classe au 8e régiment d'infanterie, désertion à l'étranger en temps de paix, 2 mois de prison avec sursis.
— Debus Henri, soldat de 2e classe au 73e régiment d'infanterie, bris d'armes, 2 mois de prison.
— Martin Ernest, cavalier de 2e classe au 4e régiment de cuirassiers, désertion à l'intérieur en temps de paix, 2 mois de prison avec sursis.
— Vascoutere Gabriel, soldat de 2e classe au 16e bataillon de chasseurs à pied, désertion à l'étranger en temps de paix, 6 mois de prison.
— Normand Emile, soldat de 2e classe au 1er régiment d'infanterie, refus d'obéissance à un ordre relatif au service, 2 mois de prison avec sursis.
Albert Dewarrin, réserviste classe 1898, recrutement de Mézo..., insoumission à la loi sur le recrutement de l'armée, acquitté.

Tribunal civil de Lille

LA FÊTE DU 14 JUILLET 1905
Au feu d'artifice — Un déplorable accident. — La Ville condamnée

Nous avons rendu compte, il y a huit jours, de ce procès où la Ville avait eu une si singulière attitude.
Le tribunal composé de MM. Dassonville, président ; Villette et Frémicourt, juges ; Leclercq, substitut : après plaidoiries de Me de Louweryens pour M. Lorel, Me Feucbille pour la ville et Me Théry pour l'artificier De Bar, avait mis l'affaire en délibéré.
Le tribunal a rendu son jugement hier, jeudi, et condamné la Ville de Lille à payer à M. Lorel père 5.000 francs ou un titre de rente 2 0/0 avec intérêts judiciaires et dépens, M. De Bar ... garantir la Ville.